



6 et 13  
Décembre 2015

## Régionales

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre afin de s'adapter à la réforme territoriale (loi du 16 janvier 2015). A partir du 1er janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent. Les conseillers régionaux seront élus pour six ans sur des listes de candidats comportant des sections départementales, ce qui permet à chaque département d'être représenté au sein de l'assemblée régionale.

Seront ainsi élus :

- Les 1671 conseillers régionaux des 12 nouvelles régions métropolitaines (hors Corse)
- Les 51 membres de l'Assemblée de Corse, qui sont élus selon un mode de scrutin spécifique
- Les 41 conseillers régionaux de la Guadeloupe et les 45 conseillers régionaux de la Réunion

## INFORMATIONS UTILES

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

Répondeur téléphonique au 02 35 29 30 43

Le secrétariat est ouvert:

**Le lundi de 15h à 19h,  
le vendredi de 10h30 à 12h**

Monsieur le Maire peut vous recevoir **sur RDV**

✉: [mairie-gerville@laposte.net](mailto:mairie-gerville@laposte.net)

### SALLE POLYVALENTE

Contact : M<sup>me</sup> Gognet 02 35 27 01 30

### SOMMAIRE

	page
Le mot du Maire.....	1
Au conseil municipal .....	2
Animations du village .....	3
Gerville insolite.....	4-5
Informations diverses.....	6-7

### Directeur de la publication :

Thierry Masurier

### Rédacteurs :

Nadège Auguet, Claire Coulombel,

Isabelle Loisel, Christophe Lepla

Imprimerie : Mairie de Gerville

Novembre 2015

Numéro 47

## Bulletin municipal d'informations

GERVILLE INFOS

### Le mot du maire



Le vendredi 13 novembre, un groupe de fanatiques a attaqué des femmes et des hommes, souvent jeunes, qui ne demandaient qu'à passer une bonne soirée de fin de semaine. Ce sont des quartiers mixtes qui ont été touchés. Là où l'on vit et boit des coups ensemble. Là où l'on s'amuse. Là, où l'on assiste en famille ou entre amis à des matchs internationaux. Là, où beaucoup de franciliens, de provinciaux, d'étrangers se côtoient sans se soucier d'autre chose que de partager un quartier, une terrasse, une passion et passer de bons moments les uns à côté des autres. Ces lâches ont tiré aveuglément sans faire de distinction d'âge, d'origine, de religion, d'opinion politique. Ils ne se sont pas attaqués à autre chose qu'à l'humanité des victimes, à notre humanité.

Face à cette infamie, nous devons rester debout, dignes et solidaires des victimes et de leurs proches.

Avec le conseil municipal et avec vous, nous continuerons à faire vivre notre démocratie, à garder notre village accueillant, ouvert aux autres et nous ne céderons pas à la terreur que ces gens veulent nous imposer. C'est, à mon sens, une des meilleures réponses que nous pouvons leur opposer à notre niveau.

Vous découvrirez au fil des pages de ce nouveau Gerville Infos des informations pratiques et surtout un hommage à Denise Auger, notre doyenne décédée il y a quelques semaines et qui méritait que l'on se souvienne de son engagement au service de notre commune et de ses habitants.

Les fêtes de fin d'année approchant, je vous souhaite de les vivre en bonne santé, heureux et entourés de vos proches.

*Thierry Masurier*



Pourquoi reste-t-il cet anneau d'amarrage à bestiaux sur le mur du 4 rue de la liberté ?



## Au conseil municipal

### A vendre

Deux terrains constructibles de 800 m<sup>2</sup> appartenant à la commune de Gerville, rue du chant des oiseaux, à côté du lotissement du Vieux Pres-soir. Un éventuel acquéreur étant déjà intéressé par l'un d'eux, s'adresser en Mairie pour toutes informations complémentaires.



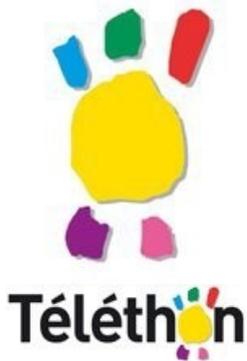
### Plantation d'arbres

Afin d'associer Gerville à la COP 21, grande conférence internationale sur le climat, il a été décidé en conseil municipal qu'une petite manifestation autour de la plantation d'arbres fruitiers sur l'espace de la pelouse du Clos Normand se déroulera après les fêtes de fin d'année, en février ou mars. La population et les écoles seront associés à ce début de mise en place d'un verger conservatoire.



### Prochaines manifestations du Comité des fêtes

**4, 5, 6 décembre : représentations théâtrales au profit du Téléthon**  
**5 décembre : bûche des Anciens**  
**9 janvier 2016 : galette des rois pour les enfants**



## Informations diverses



**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**

### Recensement citoyen des jeunes

Tout jeune français doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit l'anniversaire. Pour cela, il doit se rendre en mairie et présenter une pièce d'identité justifiant la nationalité française ainsi que le livret de famille à jour. Lors de la déclaration, il signalera ses nom, prénoms, date et lieu de naissance (et les mêmes éléments concernant ses parents) l'adresse de son domicile, sa situation familiale, scolaire ou professionnelle.

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation. Celle-ci est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire avant l'âge de 25 ans).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et lui permet d'être inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

L'ADMR, association de service à la personne, peut intervenir sur la commune de Gerville. Cette association s'adresse à tous les publics et offre des services de ménage, repassage, courses, aide à la personne (aide au lever, coucher, à la toilette, prise des repas...), soins infirmiers et portage de repas. Si vous voulez contacter cette association, adressez-vous à Madame BARBARAY au 02.32.93.82.43.



## Informations diverses



**La TNT HD arrive le 5 avril 2016.**

Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît soit sur la chaîne 7 soit sur la chaîne 57.

Si vous ne voyez pas le logo sur l'une de ces deux chaînes : équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

• Si vous recevez la télévision par câble ou satellite : renseignez-vous auprès de votre opérateur.

• Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre : votre équipement TV est déjà compatible HD.



[www.recevoirlaTNT.fr](http://www.recevoirlaTNT.fr)  
**0970 818 818**  
(prix d'un appel local)



**Minibus 76** est un service de transport à la demande proposé par le département de Seine-Maritime, en complément des réseaux départementaux et régionaux déjà existants. Grâce à ce service, vous pouvez, au départ de votre commune, vous déplacer vers diverses destinations à des horaires adaptés. Une adhésion gratuite est obligatoire avant d'effectuer son premier voyage. Le tarif du transport est facturé au maximum à 2 €.

Adhésion puis réservations se font par téléphone au 08.20.20.40.76.

## Animations du village

### Bibliothèque

Le bibliobus est passé le 21 octobre, renouvelant 400 ouvrages dans notre bibliothèque. De nouvelles acquisitions dans toutes les catégories sont aussi venues enrichir nos collections et notamment des romans de la rentrée littéraire: Soumission de Michel Houellebecq, Millénium 4, Profession du père de Sorj Chalandon, En toute franchise de Richard Ford, Soudain, seuls d'Isabelle Autissier mais aussi D'après une histoire vraie de Delphine De Vigan (prix Renaudot 2015) et La cache de Christophe Boltanski (prix Fémina). Par ailleurs, une nouvelle revue pour les amateurs d'Histoire « Géo Histoire » est à votre disposition.



N'hésitez pas à venir emprunter gratuitement livres ou revues dans notre bibliothèque et bonnes lectures!

### Club Fleurs d'Automne

Les activités ont repris les mercredis depuis le 23 septembre. Les échanges continuent avec le club de Vattetot/mer: après le repas dans leur salle des fêtes, le 30 septembre, nous nous reverrons le 20 janvier à Vattetot pour déguster la galette des rois et le 17 février à Gerville pour les crêpes de la Chandeleur. Le 16 octobre, la visite de la petite entreprise Caux Vannerie à Saint-Jouin-Bruneval nous a beaucoup plu: on a pu y suivre l'intéressant travail de l'osier, de la récolte au panier fini! Le repas de Noël, offert par le club, se déroulera le 16 décembre dans le joli cadre du Casino de Fécamp. Pour tous renseignements veuillez contacter Annette Gimay, présidente du club au 02.35.29.79.55 ou 06.71.55.78.93



## Gerville insolite

### ? La boucherie

Cet anneau permettait d'attacher les bovins devant la boucherie du village localisée, entre 1949 et 1980, au niveau de l'actuel 4, rue de la Liberté. Elle était tenue par Denise et Michel Auger. Ils avaient repris le fond d' Alexis Cavalier, boucher et marchand de chevaux au 11 rue des alizés, et s'étaient installés plus au centre du village, dans cet endroit où il y avait déjà eu autrefois une boucherie. Nous pouvons voir Michel Auger ci-dessous (à droite), ainsi que son frère Jacques Auger, avec leurs tabliers de bouchers devant l'entrée de la boucherie.



Après avoir passé son enfance au café-forge du village, tenu par ses parents Lucie et Edouard Auger, Michel avait épousé Denise Auger, née Bailhache, en 1948. C'est d'ailleurs avec une certaine émotion que nous publions cet article car Denise, qui nous avait confié ces photos il y a quelques temps, vient de nous quitter au mois de juillet dernier. Nous tenons ici à lui rendre hommage car, avant d'être doyenne de la commune, elle s'était particulièrement investie dans les activités municipales.

Elle épaula son mari dans sa fonction de maire de Gerville, entre 1976 et 1978, avant d'être elle-même conseillère municipale entre 1983 et 1989. Par la suite, elle continuera, avec sa sœur Lucie, à être particulièrement impliquée au niveau du Comité des fêtes ou du Club Fleurs d'Automne. Nous pouvons la voir ci-dessous (à droite) en compagnie de Jacques Auger et de Madame Cavalier alors qu'ils posent, pour la photo, avec les bœufs gras de Pâques.



Si vous vous intéressez à l'histoire de notre village, nous vous rappelons que les petits articles historiques qui sont parus dans les pages de ce journal sont accessibles sur le site officiel de la commune de Gerville sous la rubrique « bulletin municipal » à l'adresse suivante:

<http://www.mairie-gerville.fr/>

Vous y retrouverez les articles publiés ces 7 dernières années avec, entre autres, **Les trois cloches** (nov. 2008), **Le domaine de Maupertus** (mai 2009), **Camille Albert** (nov. 2009), **Fantômes de châteaux** (nov. 2010), **Gerville sous la Révolution** (nov. 2011), **Les registres d'appel de l'école** (mai 2013), **Le café-forge** (nov. 2013), **La boulangerie** (mai 2014), **Le monument aux morts** (nov. 2014) ou **Gerville et la mer** (mai 2015).

Nous vous rappelons par ailleurs que toute information, témoignage ou document (photos, papiers administratifs ...) qui aurait un rapport, de près ou même de loin, avec l'histoire de notre commune nous intéresse.